

## **KARINE FOUCHER**

Née le 7 novembre 1972 à Nantes

Maître de conférences en Droit public  
Université de Nantes  
Faculté de Droit et de Science politique  
Chemin de la Censive-du-Tertre  
44 313 Nantes Cedex 3  
02-40-14-16-45  
karine.foucher@univ-nantes.fr



---

### **CURSUS UNIVERSITAIRE**

---

- 2009                    **Habilitation à Diriger des Recherches**, Université de Nantes, obtenue à l'unanimité du jury (composé des professeurs L. Fonbaustier, B. Mathieu, A. Van Lang (rapporteurs), J-P. Margénaud, J-C. Hélin et M. de Villiers (directeur de recherches))
- 2002                    **Sous-admissible au concours externe d'agrégation de Droit public** (jury présidé par J-Cl. Gautron, rapporteurs : B. Mathieu et J-P. Marguénaud)
- 2000                    **Doctorat de Droit public**, Université de Nantes, mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité (jury composé des professeurs G. Marcou et D. Truchet (rapporteurs), J-C. Hélin et R. Romi (directeurs de thèse), ainsi que de M-A. Hermitte)
- 1995                    **DEA de Droit public** (Nantes), mention bien, major de promotion
- 1994                    **Maîtrise de Droit public** (Nantes), mention bien, major de promotion
- 1993                    **Licence de Droit** (Nantes), mention assez bien
- 1992                    **DEUG de Droit** (Nantes), mention assez bien

---

### **STATUT UNIVERSITAIRE**

---

- 1<sup>er</sup> février 2002        **Maître de conférences**, Université de Nantes (section Droit public)
- 2000-2001            **Vacataire de l'enseignement supérieur**, Université de Nantes
- 1998-2000            **Attachée temporaire d'Enseignement et de Recherche**, Université de Nantes
- 1995-1998            **Allocataire de recherche**, Université de Nantes

## ACTIVITES D'ENSEIGNEMENTS

---

### 1. DROIT CONSTITUTIONNEL

Cours magistral (L1 Droit) : depuis 2002

Travaux dirigés (L1 Droit) : années 2012-2013 et 2013-2014

### 2. LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX

Cours magistral (L3 Droit) : de 2008 à 2015

Séminaire (M2 Droit pénal et Sciences criminelles) : depuis 2006

### 3. CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL

Cours magistral (M1 Droit public) : 2004-2008

Séminaire (M2 Droit public approfondi) : depuis 2008

### 4. DROIT DE LA SANTE PUBLIQUE

Cours magistral (M1 Droit public général) : depuis 2015

### 5. DROIT EUROPEEN DE L'ENVIRONNEMENT

Cours magistral (M1 Droit de l'environnement) : depuis 2016

## ACTIVITES DE RECHERCHE

---

### A. Ouvrages individuels et direction d'ouvrages collectifs

1. *Les réponses du droit aux crises sanitaires*, sous la direction de Fr. Rousseau et K. Foucher, L'Harmattan, juillet 2016, 300 pages.
2. *Principe de précaution et risques sanitaires. Recherche sur l'encadrement juridique de l'incertitude scientifique*, L'Harmattan, coll. « Logiques juridiques », 2002, 560 pages.

### B. Chapitres d'ouvrages

1. Étude sur le *Principe de précaution en matière sanitaire*, in *Dictionnaire permanent Santé bioéthique, biotechnologies*, Éditions législatives, février 2017, p. 2077-2100.
2. *Commentaire de la Charte de l'environnement*, in M. de Villiers, Th. S. Renoux (dir.), *Code constitutionnel commenté*, LexisNexis, éd. 2005, 2011, 2013, 2016, p. 623-701.
3. « L'anticipation des crises sanitaires par les autorités nationales », in *Les réponses du droit aux crises sanitaires*, L'Harmattan, juillet 2016, p. 93-111.
4. « Les sources constitutionnelles de la démocratie environnementale », in *La démocratie environnementale. Un cycle de conférences du Conseil d'État*, La documentation française, Publication du Conseil d'État, coll. « Droits et débats », 2013, p. 84-93.

5. « Quelles dispositions constitutionnelles invoquer à l'appui d'une QPC ? », in *La question prioritaire de constitutionnalité. Pratique et contentieux*, sous la direction de Xavier Magnon, LexisNexis, coll. « Droit et Professionnels », 1<sup>ère</sup> éd. 2011 et 2<sup>ème</sup> éd. 2013, p. 95-136.
6. « Le droit à l'environnement est-il utilement invocable devant le juge administratif ? », in *Etudes offertes au Professeur René Hostiou*, Litec, 2008, p. 167-181.

### C. Articles

1. « Un an de Charte de l'environnement au Conseil constitutionnel (nov. 2012 à oct. 2013) : les incertitudes d'une jurisprudence en voie de construction », *Constitutions* 2013, octobre-décembre, n° 4, p. 606-619.
2. « La QPC, une chance pour la Charte de l'environnement ? », in *Question sur la question : la QPC façonnée par ses acteurs : quelle(s) tendance(s). Actes de la 2<sup>ème</sup> journée d'études toulousaine sur la QPC*, *Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* 2013, n° 39, p. 269-274.
3. « Les normes constitutionnelles en matière environnementale : peut-on parler d'une exception française ? », in *Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux ? Actes du colloque des 17-18 nov. 2011*, *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, PUAM, 2013, n° 2, p. 193-201.
4. « L'apport de la question prioritaire au droit de l'environnement : conditions et limites », *RFDC*, 2010, n° 83, p. 523-541.
5. « Sécurité sanitaire et antennes-relais de téléphonie mobile : pour une application optimisée du principe de précaution », *Cahiers Droit, Sciences et Technologies* (CNRS éditions) 2010, n° 3, p. 247-259.
6. « L'environnement comme nouvel objet constitutionnel dans l'ordre juridique français », *Revue Aménagement-Environnement* (éd. Kluwer) 2008, n° spécial sur *L'environnement, objet d'un droit fondamental*, p.167-200.
7. « La Charte de l'environnement et le principe de participation : réflexion sur la portée juridique de la constitutionnalisation d'un principe général du droit de l'environnement », *Les Cahiers du GRIDAUH* 2007, n° 17, p. 75-95.
8. « La consécration du droit de participer par la Charte de l'environnement. Quelle portée juridique ? », *AJDA* 2006, p. 2316-2321.

### D. Notes de jurisprudence

1. « Le principe de non-régression devant le Conseil constitutionnel », *Constitutions* 2016, juillet-septembre, n° 3, p 487-493.

2. « De la possibilité de valider une mesure de précaution... sans reconnaître le principe de précaution », *Constitutions* 2015, octobre-décembre, n° 4, p. 602-606.
3. « L'autocensure du Conseil constitutionnel sur l'obligation vaccinale », *Semaine juridique éd. G.* 2015, 1<sup>er</sup> juin, n° 22, p. 1055-1058 (note co-écrite avec V. Rachet-Darfeuille).
4. « Le Conseil constitutionnel, embarrassé par le principe de précaution », *Constitutions* 2015, janvier-mars, n° 1, p. 117-125.
5. « L'invocabilité de la Charte de l'environnement à l'encontre d'un acte réglementaire (acte II) », *Droit de l'environnement* 2013, novembre, n° 217, p. 387-392.
6. « Proposition de loi sur le dommage environnemental : un risque d'inconstitutionnalité ? », *Droit de l'environnement* 2013, juillet-août, n° 214, p. 246-247.
7. « L'apport en demi-teinte de la QPC à la protection du droit de participer en matière d'environnement », *Constitutions* 2012, octobre-décembre, n° 4, p. 657-665.
8. « Quand l'invocation de la Charte de l'environnement permet d'exclure les dispositions législatives non normatives du champ d'application de la QPC », *Constitutions* 2012, janvier-mars, n° 1, p. 147-150.
9. « La première application de la Charte de l'environnement par le Conseil constitutionnel dans le cadre de la QPC : de l'inédit, de l'inutile et du flou », *AJDA* 2011, n° 20, p. 1159.
10. « Le droit à l'environnement est-il utilement invocable dans le cadre du référé-liberté ? », note sous C.E., ord. 11 mai 2007, *Association interdépartementale et intercommunale pour la protection du lac de Sainte-Croix*, *AJDA* 2007, p. 2262.
11. « Organismes génétiquement modifiés : la soumission des autorités nationales à la contrainte communautaire », *RJE* 2001, n° 3, p. 459.

## **E. Communications**

### **▪ Avec publication :**

1. « Les exigences constitutionnelles du droit au recours », communication lors de la journée d'études franco-japonnaise sur *L'intérêt à agir dans les contentieux de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement* (Faculté de Droit et de Science politique de Nantes, 7 sept. 2017), actes à paraître dans les Cahiers du GRIDAUH.
2. « L'anticipation des crises sanitaires par les autorités nationales », communication au colloque sur *Les réponses du droit aux crises sanitaires* (Faculté de Droit et de Science politique de Nantes, 8-9 octobre 2015).

3. « La QPC, une chance pour la Charte de l'environnement ? », communication à la 2<sup>ème</sup> journée d'études toulousaine sur la QPC : la QPC façonnée par ses acteurs : quelle(s) tendance(s) (Université Toulouse-I, 1<sup>er</sup> juin 2012).
4. « Les normes de référence de la QPC en matière environnementale », communication au colloque sur *La QPC et l'aménagement du territoire* (Faculté de Droit du Mans, 1<sup>er</sup> avril 2011).
5. « Les sources du principe de participation : la Charte de l'environnement », intervention dans le cadre du cycle de conférences du Conseil d'État sur *La démocratie environnementale*, (Paris, salle de l'Assemblée générale du Conseil d'État, 22 décembre 2010).
6. « L'environnement comme nouvel objet constitutionnel dans l'ordre juridique français », communication au séminaire sur *L'environnement, objet d'un droit fondamental* (Louvain-la-Neuve, Belgique, 30 mai 2008).
7. « La Charte de l'environnement et le principe de participation », communication à la journée d'étude sur *La participation du public aux décisions de l'administration en matière d'aménagement et d'environnement* (Faculté de Droit et des Sciences politique de Nantes, 6 octobre 2006).

▪ **Sans publication :**

1. Audition par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale sur *La QPC et le droit de l'environnement*, 29 mai 2013.
2. « L'apport de la question prioritaire de constitutionnalité au droit de l'environnement : conditions et limites », intervention dans le cadre de la journée de formation sur *La question prioritaire de constitutionnalité*, organisée par l'Ecole des Avocats du Grand Ouest et le Conseil National des Barreaux (Rennes, 31 mars 2010).
3. « Liberté d'aller et de venir, liberté des transports et protection de l'environnement : antinomie conventionnelle et constitutionnelle ? », communication à la journée d'études, *Transports et protection de l'environnement : nouveaux enjeux, nouveaux défis* (Université, Paris-Sud, 26 novembre 2009).
4. « Disputes sur la signification et la portée juridiques du principe de précaution : illustration avec les contentieux liés aux antennes-relais et aux OGM », communication à la journée scientifique organisée par le *Centre Georges Canguilhem* (Paris Diderot, 19 mai 2009).
5. « Le cadre juridique en matière de gestion du risque sanitaire lié aux ondes émises par les installations de téléphonie mobile : conditions et limites de l'application du principe de précaution », intervention dans le cadre de la Conférence de Citoyens *Ondes, santé, société* organisée par la Ville de Paris (16-17 mai 2009, diffusée sur le site Internet de la Mairie).

## **E. Organisation de colloques**

1. Co-organisatrice (avec le Professeur Fr. Rousseau) du colloque sur *Les réponses du droit aux crises sanitaires* (Nantes, 8-9 octobre 2015), actes publiés aux éditions L'Harmattan, 2016.
2. Organisation d'une journée *d'Actualité du Droit public*, Faculté de Droit de Nantes, le 5 mai 2010 (ouverte aux étudiants et aux professionnels du Droit).
3. Co-organisatrice (avec M. de Villiers) de la journée d'études de droit constitutionnel, *50 ans après, la 24<sup>ème</sup> révision de la Constitution* (Nantes, 24 octobre 2008).
4. Responsable scientifique et organisation du colloque national de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE), *La décentralisation de l'environnement : territoires et gouvernance* (Nantes les 9 et 10 décembre 2004), actes publiés aux PUAM, 2006.

## **ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES DE RECHERCHE**

---

- Responsable de la chronique « Droit de l'environnement » dans la revue *Constitutions*, publiée aux éditions Dalloz (depuis novembre 2014).

## **FONCTIONS ADMINISTRATIVES**

---

- Responsable de la 1<sup>ère</sup> année de Licence de Droit, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012.
- Référente du Service universitaire de pédagogie pour le pôle Droit-IPAG-Economie-Gestion, depuis septembre 2016.
- Correspondante pour la Faculté de Droit de la mission Université-Lycées, depuis juin 2014.
- Vice-Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Nantes, en charge des formations, octobre 2010-octobre 2012.
- Membre du Conseil de gestion de la Faculté de Droit et de Science politique de Nantes (2005-2012) et depuis décembre 2016.
- Membre de Comités de sélection (Section 02) pour le recrutement de Maîtres de conférences : Faculté de Droit de Nantes (2012, profil « Droit de l'environnement et Droit de l'urbanisme » ; 2017, profil « Droit administratif et Droit de l'urbanisme »), Université de Rennes-I (2015, profils « Droit public interne » ; 2017, profil « Droit administratif et Droit de la santé »).
- Membre de la Commission de spécialistes (Section 02) à la Faculté de Droit de Nantes de 2005 à 2008.